

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

N° de l'article: 490

KK 100

Date d'exécution: 21.04.2010

Seite: 1 / 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

N° de l'article (producteur / fournisseur): 490

Identification de la substance ou de la préparation: KK 100

Utilisation de la substance / préparation: Colle

Fournisseur (fabricant/importateur/utilisateur en aval/vendeur):

Gunold GmbH

Obernburger Str. 125
63811 Stockstadt

Téléphone: +49 6027 2008-0

Télécopie: +49 6027 3772

E-mail: info@gunold.de

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: +49 70024112112(GUN):

2. Identification des dangers

Désignation des dangers:



F+ Extrêmement inflammable.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement:

12 Extrêmement inflammable.

3. Composition/Informations sur les composants

Spécification chimique (préparation)

description: Cette préparation ne contient pas de matières dangereuses pour la santé et/ou l'environnement selon la directive 67/548/CEE (incl. 31ATP) ou contient des matières conformes à la valeur limite au poste de travail.

Composants dangereux:

numéro CE: n° CAS:	Désignation de la substance dangereuse: Phrases R:	Étiquetage CEE remarque:	% en poids
204-065-8 115-10-6	oxyde de diméthyle, éther méthylique 12	F+ *	25 - 50
204-112-2 115-86-6	Triphenylphosphat 50/53	N	< 0,5
203-714-2 109-87-5	Methylal 11	F *	5 - 10
247-693-8 26444-49-5	phosphate de tritolyle 51/53	N	< 0,5

4. Premiers secours

Informations générales:

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, ne rien administrer par voie buccale, mise en décubitus latéral et consulter un médecin. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de contact avec les yeux:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

en cas d'ingestion:

Consulter aussitôt un médecin.

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

N° de l'article: 490

KK 100

Date d'exécution: 21.04.2010

Seite: 2 / 5

Ne pas provoquer de vomissement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés:

Mousse. Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau de forte puissance.

Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés:

Gaz / vapeurs, toxique.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Tenir un appareil de protection respiratoire à disposition.

Indications complémentaires:

Baliser les zones de danger et les signaler par des panneaux d'avertissement et de sécurité adéquats. Refroidir avec de l'eau les récipients fermés se trouvant à proximité du foyer d'incendie. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures de précautions individuelles

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Précautions en matière d'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas de pollution de cours d'eau, de lacs ou de canalisations, informer les autorités compétentes selon les réglementations locales.

procédés de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Respecter les mesures de précaution habituelles de manipulation de produits chimiques.

Classe de stockage VCI-voir le chapitre 15

Stockage

mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conditions de stockage et de conditionnement:

Toujours conserver dans des conteneurs de même matière que le conteneur original. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Informations diverses:

Classe de stockage VCI-voir le chapitre 15

8. Contrôle de l'exposition / Équipement de protection individuelle

Composants faisant l'objet de valeurs limites au poste de travail ou de valeurs limites biologiques à surveiller :

numéro CE:	description:
------------	--------------

n° CAS:	
---------	--

204-065-8 115-10-6	oxyde de diméthyle, éther méthylique
-----------------------	--------------------------------------

203-448-7 106-97-8	butane
-----------------------	--------

203-714-2 109-87-5	Methylal
-----------------------	----------

Équipement de protection individuelle

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

N° de l'article: 490

KK 100

Date d'exécution: 21.04.2010

Seite: 3 / 5

Protection respiratoire:

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques: EN 374
Recommandation en cas de contact spritzer: Indice de protection 2
Permeation temps >30 min., Par exemple, 0,4 mm de caoutchouc butyle
Recommandation pour un contact direct: Indice de protection 6
Temps de perméation >480 min., Par exemple, nitrile 0,4 mm

Protection oculaire:

Lunettes de protection hermétiques. EN 166

Protection corporelle:

mesures de protection:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après un contact avec la peau, bien nettoyer avec de l'eau et du savon ou utiliser un détergent approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques physiques:

État: liquide
Couleur: selon la coloration
Odeur: typique à l'espèce

Données de sécurité		Méthode	remarque:
Point éclair:	-60 °C	DIN 53213	
Température d'ignition (TAI)	235 °C		
seuil minimal d'explosion:	1,4 Vol-%		
seuil maximal d'explosion:	32,0 Vol-%		
Pression de la vapeur:	5500,00 mbar (20°C)		
Densité:	0,66 g/cm ³ (20°C)		
température d'ébullition/plage d'ébullition:	-25 °C (101,3 kPa)		
Solubilité dans l'eau:	insoluble.		
Viscosité:	na		

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

11. Informations toxicologiques

Expériences tirées de la pratique

Observation diverses:

Un contact prolongé ou répété avec la préparation peut engendrer des irritations des muqueuses et de la peau: rougeurs, boutons, inflammations cutanées.

Evaluation résumée des propriétés CMR:

Les composants de cette préparation ne satisfont pas aux critères de la classification CMR, catégorie 1 ou 2.

La préparation a été jugée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et est classée pour ses propriétés toxicologiques. Voir les sections 2 et 15 pour plus de détails.

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

N° de l'article: 490

KK 100

Date d'exécution: 21.04.2010

Seite: 4 / 5

12. Informations écologiques

Appréciation générale:

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Ne pas stocker les décharges publiques.

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

Résultats de l'évaluation PBT

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination appropriée / Produit:

Recommandation:

Liste des propositions pour le Code déchets/désignations des déchets selon le CED:

080409 déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Conditionnement:

Recommandation: Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.

14. Informations relatives au transport

Transport en accord avec la directive ADR/RID, IMDG et ICAO/IATA.

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe:	2
Étiquette de danger:	2.1
N° UN:	1950
Danger n° (code Kemler):	23
Désignation officielle pour le transport :	DRUCKGASPACKUNGEN, entzündbar
Groupe d'emballage:	n.a.
Code de restriction concernant les tunnels:	D

Transport maritime (IMDG)

Classe:	2.1
Étiquette de danger:	2.1
IMDG-CODE-Class:	F-D, S-U
N° UN:	1950
Désignation officielle pour le transport :	AEROSOLS
Groupe d'emballage:	n.a.
Marine polluant:	n.a.

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe:	2
Étiquette de danger:	2.1
N° UN:	1950
Désignation officielle pour le transport :	Aerosols, flammable
Groupe d'emballage:	II

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

N° de
l'article: 490

KK 100
Date d'exécution: 21.04.2010

Seite: 5 / 5

15. Informations réglementaires

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Indications relatives à une limitation de la durée de travail	Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (CE 92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de risque pour le milieu aquatique:	1 - schwach wassergefährdend calculé avec la règle de mélange Extrêmement inflammable.
Classe de stockage:	2 B (Technologie-VCI pour le stockage commun de produits chimiques) Classe: I: 0 % II: 0 % III: 0 %
Classification VbF:	A I

Étiquetage CEE

Symbole(s) de danger et désignation(s) de danger pour les substances et préparations dangereuses :



F+ Extrêmement inflammable.

Contient:
n.a.

Phrases R:

12 Extrêmement inflammable.

consignes de sécurité:

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Marquage spécial de certaines préparations:

96 Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

97 Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

autres réglementations (UE):

VOC

Valeur COV (dans g/l): 779,314

16. Indications particulières

Textes des phrases R sous la section 3

12 Extrêmement inflammable.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

11 Facilement inflammable.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Informations diverses:

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Le produit ne doit pas, sans autorisation écrite, être affecté à un autre usage que celui indiqué au chapitre 1. L'utilisateur doit comprendre toutes les mesures nécessaires à prendre pour répondre aux exigences spécifiées dans les lois et les règlements locaux. Cette feuille de données de sécurité décrit les procédures de sécurité de notre produit et ne garantit pas les propriétés du produit.